

Mobility

Student Outgoing

Haute école pédagogique du Valais

St-Maurice, le 31 mars 2026

Table des matières

1. Types d'échange.....	3
Échange semestriel à l'international.....	3
Stage à l'international	3
Échange semestriel en Suisse	3
Stage dans une autre région linguistique de la Suisse.....	3
Stage dans une école internationale suisse	3
2. Conditions	3
3. Procédure d'inscription.....	4
Nomination	4
Candidature.....	4
Déclaration d'engagement et Learning Agreement	4
4. Subventions.....	4
Échange semestriel – à l'international.....	4
Échange semestriel – Suisse.....	5
Stage – à l'international	5
Stage – Suisse	5
5. Green Travel Boost – Mobilité durable.....	5
Justificatifs.....	5
Autres options.....	5
6. Préparer son séjour.....	6
Visa	6
Assurances	6
Logement	6
Taxes d'inscription	6
Besoins spécifiques	6
7. Fin du séjour.....	6

1. Types d'échange

Dans le cadre des programmes de mobilité, plusieurs types d'échanges sont possibles :

Échange semestriel à l'international

Effectuez un semestre d'études dans une institution partenaire à l'étranger.

Stage à l'international

Réalisez un stage dans un établissement ou une institution partenaire à l'étranger et développez votre expérience professionnelle dans un contexte international.

Échange semestriel en Suisse

Suivez un semestre d'études dans une autre haute école en Suisse et découvrez un nouvel environnement académique.

Stage dans une autre région linguistique de la Suisse

Effectuez un stage dans une autre région linguistique du pays et développez vos compétences professionnelles et linguistiques dans un nouveau contexte.

Stage dans une école internationale suisse

Effectuez un stage au sein d'une école internationale suisse pour découvrir d'autres méthodes d'enseignement et renforcer vos compétences professionnelles, linguistiques et interculturelles dans un contexte éducatif international.

2. Conditions

Pour prendre part à un programme de mobilité, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être immatriculé·e à la HEP-VS et vous acquitter des taxes d'inscription. Les étudiant·es en mobilité sont en principe exemptés des taxes dans l'institution d'accueil.
- Avoir validé le semestre précédant au début du séjour de mobilité et respecter les exigences de votre programme d'études.
- Obtenir l'accord du Mobility Office ainsi que de votre conseillère ou conseiller aux études.
- Disposer de compétences linguistiques suffisantes pour suivre les cours et/ou effectuer un stage (selon les exigences de l'institution d'accueil).
- Répondre aux éventuelles conditions spécifiques de l'institution d'accueil.

3. Procédure d'inscription

Nomination

Contactez le Mobility Office (mobility@hepvs.ch) pour signaler votre intérêt. La HEP-VS prendra ensuite contact avec l'institution d'accueil pour vous nommer.

- Pour un échange durant le semestre d'automne : Contactez-nous dès que possible et au plus tard le 13 avril
- Pour un échange durant le semestre de printemps : Contactez-nous dès que possible et au plus tard le 15 octobre
- Attention : Certaines institutions imposent des délais plus précoces, vérifiez bien les dates limites pour chaque établissement.

Pour un stage dans une école internationale suisse, qui se déroule uniquement durant le semestre de printemps, la participation est réservée aux étudiant·es du 4^e semestre.

Les conditions spécifiques seront communiquées aux étudiant·es du 3^e semestre lors de la séance d'information organisée entre octobre et novembre précédant le stage.

Candidature

L'institution d'accueil vous contactera pour vous accompagner dans la procédure de finalisation de votre candidature.

Déclaration d'engagement et Learning Agreement

La « Déclaration d'engagement » qui constitue le contrat de mobilité entre l'étudiant·e et la HEP-VS sera établi avant la mobilité.

En collaboration avec les responsables de la mobilité des deux institutions, vous établissez un contrat d'études (*Learning Agreement*) qui garantit la reconnaissance académique de vos cours (ECTS).

Consultez les exigences académiques et linguistiques de votre destination avant de postuler.

4. Subventions

Les étudiant·es participant à un programme de mobilité peuvent, selon le programme et la destination, bénéficier d'un soutien financier destiné à contribuer aux frais liés au séjour de mobilité.

Échange semestriel – à l'international

Les échanges semestriels avec nos partenaires peuvent bénéficier d'un financement. La subvention prévue est entre 1'900 CHF et 2'500 CHF selon la destination.

Échange semestriel – Suisse

Un semestre dans une autre région linguistique de Suisse peut être subventionné. Le montant dépend de la durée du séjour ; des informations détaillées sont disponibles sur demande.

Pour les étudiant·es en Bachelor : Un semestre dans un établissement partenaire suisse ne peut pas remplacer l'échange intersite.

Stage – à l'international

Les stages sont généralement possibles auprès de tous les partenaires. Les subventions sont toutefois accordées uniquement pour les stages d'une durée minimale de deux mois. Les stages moins de deux mois ne sont pas subventionnés, mais constituent une expérience professionnelle et interculturelle précieuse. Nous vous accompagnons volontiers durant l'organisation.

Stage – Suisse

Les stages effectués dans une autre région linguistique de Suisse ou dans une école internationale suisse peuvent être subventionnés. Un stage de quatre semaines est financé à hauteur de 800 CHF. Les subventions de stage plus longs sont aussi possibles ; des informations détaillées sont disponibles sur demande.

5. Green Travel Boost – Mobilité durable

Les étudiant·es SEMP qui effectuent leur aller-retour vers l'institution d'accueil en train ou en bus peuvent bénéficier d'une subvention forfaitaire de 100 CHF pour encourager une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

- **Montant** : 100 CHF (indépendant de la destination)
- **Condition** : les deux trajets (aller et retour) doivent être effectués en train ou en bus
- **Important** : la subvention n'est pas accordée si l'un des trajets est effectué en avion

Justificatifs

La demande doit être indiquée dans la déclaration d'engagement qui est conclu avant la mobilité. Un justificatif pour au moins un des deux trajets (aller ou retour) doit être fourni. Les billets pour d'autres trajets durant le séjour ne sont pas acceptés.

Autres options

- **Covoiturage** : accepté comme moyen de transport à faibles émissions de CO₂ (formulaire à demander et soumettre à mobility@hepvs.ch).
- **Pass Interrail Erasmus+** : accepté comme justificatif pour le Green Travel Boost.

6. Préparer son séjour

Visa

Un visa d'études peut être requis. Veuillez-vous renseigner auprès du service consulaire du pays de destination.

Attention : La procédure de demande peut prendre plusieurs mois.

Assurances

Vérifiez que votre assurance-maladie couvre les frais médicaux et d'hospitalisation à l'étranger. Si nécessaire, souscrivez un complément d'assurance. L'institution d'accueil pourra vous demander un certificat d'assurance à votre arrivée.

Veillez également à ce que vous soyez couvert·e par votre assurance responsabilité civile pendant le séjour.

Logement

Certaines institutions partenaires proposent des logements sur leur(s) campus : renvoyez les formulaires de réservation à temps.

Le logement n'est pas garanti, surtout dans les grandes villes. Si nécessaire, cherchez un logement par vos propres moyens. Le service logement de l'institution d'accueil peut éventuellement fournir des adresses et conseils.

Taxes d'inscription

Vous payez vos taxes d'inscription à la HEP-VS. Cependant, l'institution d'accueil peut demander une contribution supplémentaire pour ses taxes de base et/ou les cours de langue.

Besoins spécifiques

Les étudiant·es participant au programme SEMP dont la condition physique, mentale ou leur santé complique la participation aux activités de mobilité peuvent demander des subventions supplémentaires (jusqu'à 12'000 CHF) pour couvrir une partie des coûts liés à leur handicap durant le séjour à l'étranger.

Ces aides ne couvrent que les dépenses non prises en charge par d'autres soutiens.

Attention : Contactez mobility@hepvs.ch dès que possible pour préparer votre demande.

7. Fin du séjour

Pour la validation des crédits réussis, renseignez-vous auprès de l'institution d'accueil pour obtenir l'attestation de notes (*Transcript of Records*).

Transmettez ensuite le document à mobility@hepvs.ch pour la reconnaissance des crédits (ECTS).